

 <p><b>OCCITANIE</b> BASKETBALL</p>	<b>LIGUE D'OCCITANIE DE BASKETBALL</b>
<i>VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020</i>  <i>14H00</i>	<b>COMMISSION REGIONALE DES COMPETITIONS</b>

**COMMUNIQUE**  
**WEEK-END DU 26 ET 27 SEPTEMBRE 2020**

Le placement en zone alerte renforcée des départements de la Haute Garonne (31) et de l'Hérault (34), ainsi que les annonces récentes du Ministère de la Santé viennent perturber les diverses organisations des Championnats.

A l'heure actuelle, aucun texte ou arrêté n'a été publié par les deux préfetures concernées.

**La Ligue Régionale maintient donc l'ensemble des rencontres régionales prévues ce week-end (26 et 27 Septembre).**

Nous vous rappelons que le protocole COVID-19 Sport Amateur et Vivre Ensemble de la FFBB se doit d'être appliqué strictement par l'ensemble des organisateurs de rencontre.

De même, la réglementation fédérale sur le report de rencontre en cas de COVID-19 reste inchangée. Pour rappel le numéro d'astreinte est le suivant : 05.62.71.74.22 et le mail : [covid19@occitaniebasketball.org](mailto:covid19@occitaniebasketball.org)

Toutefois, une publication tardive d'un arrêté préfectoral ou municipal sur la fermeture des équipements sportifs locaux risque d'être diffusée à tout moment. Dans ce cas-là, vous devez :

1. Appliquer la mesure
2. Informer la Commission Régionale des Compétitions par mail : [competitions@occitaniebasketball.org](mailto:competitions@occitaniebasketball.org) de la fermeture de votre gymnase, en joignant si possible l'arrêté, en mettant le numéro de la ou les rencontre(s) concernée(s) et la catégorie
3. Informer l'équipe adverse et les officiels de l'impossibilité de jouer la rencontre
4. La Commission Régionale des Compétitions reprogrammera les rencontres reportées

La Ligue Régionale, ainsi que les Comités, travaillent dans un contexte mouvant afin de trouver des solutions que certains qualifieront de meilleures et d'autres de moins pires au vu de la diversité de notre territoire Occitan. Dans ce contexte de crise sanitaire, soyons compréhensifs et solidaires.